

Motion

pour améliorer les conditions de circulation à Genève

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant :

- que la complémentarité des modes de transport est inscrite dans la Constitution genevoise ;
- la politique pour fluidifier l'ensemble des modes de transport ;
- les difficultés pour relier les deux rives du lac pour l'ensemble des modes de transport ;
- que le pont du Mont-Blanc constitue un maillon fondamental et fragile de la structure du réseau routier genevois ;
- que les bus circulant sur le pont du Mont-Blanc en direction de Cornavin sont bloqués dans les bouchons, ce qui perturbe leur vitesse commerciale ;
- la cohabitation difficile entre cyclistes et piétons franchissant le pont du Mont-Blanc sur les trottoirs ;
- la profonde mutation du réseau TPG prévue le 11 décembre 2011 ;

invite le Conseil d'Etat

- à réaliser rapidement une étude sur les ondes vertes à Genève ;
- à mettre en œuvre des mesures de gestion du trafic permettant une amélioration de la fluidité pour le trafic faisant le « U » lacustre en direction de Lausanne et Evian ;
- à s'engager formellement pour un compromis sur le stationnement à Genève ;
- à s'engager formellement pour la concrétisation du projet de passerelle « mobilité douce » juxtaposée au pont du Mont-Blanc pour respecter les délais fixés afin d'obtenir des subventions fédérales ;

- à analyser et à démontrer au Grand Conseil la possibilité de créer un sas bus sur le pont du Mont-Blanc (direction rive droite) sans péjorer la fluidité du trafic privé ;
- à précéder toute intervention sur le pont du Mont-Blanc (par exemple la création d'une voie bus complète) d'une analyse de l'efficacité de la mesure précédente et ensuite, si nécessaire, de procéder à une enquête publique permettant de garantir les droits démocratiques de la population.